Prospective : la durée du temps

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1041

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1020859

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DÉCHETS

Le prix de l'insouciance

(*jd*) Kölliken, un nom qui vous dit encore quelque chose ? 1985: cette commune argovienne décide la fermeture immédiate de la décharge de déchets spéciaux ouverte sept ans plus tôt sur son territoire, la plus importante du pays. Les habitants ne supportent plus les émissions pestilentielles et la nappe phréatique est sérieusement contaminée. Depuis, le consortium responsable (ville et canton de Zurich, canton d'Argovie et industries chimiques bâloises) est attelé à la tâche d'assainissement: inventaire des produits déposés, drainage, récolte et épuration des eaux, combustion des gaz. L'opération, estimée actuellement à 100-150 millions de francs, pourrait bien occuper la vie active d'une voire deux générations. ■

EMBALLAGE

La tente de Mario Botta

(*ag*) Elle est installée à Vidy, bien à plat, à côté de Bellerive-plage. Sa forme est nue, ne profilant pas comme à Bellinzone ses rondeurs de donjon contre les tours rectangulaires ou carrées des châteaux des baillis d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald.

C'est une construction métallique forte, faite de treize cintres semblables à des arcs-boutants; au sommet un cercle équilibre les poussées et sert de support à vingt-six mâts, un par canton. Descriptif connu.

Pour tenir cet édifice, il a fallu au sol faire de lourdes fondations de béton que l'on recouvrira plus tard de gazon. La tente est accrochée sous la charpente métallique. C'est l'inverse du processus que chacun connaît où la toile couvre les piliers (ou piquets) porteurs que de simples câbles ou cordes haubanent.

Mario Botta n'a pas reproduit la tente des Knie. C'est sa liberté créatrice qui s'exprime. Il y a invention plastique, réussie comme une belle tour(te) d'anniversaire.

Mais est-ce une tente ou une construction métallique avec des dessous en toile ? La question n'est pas pédante. La tour-papier de Mangeat à Séville implique aussi une solide substructure de bois et de métal pour un habillage léger.

On veut célébrer l'éphémère ou le nomadisme par opposition aux lourds ancrages de l'architecture statique et durable. Mais on ne crée que l'illusion de cette liberté. Illustration de la société de consommation, primauté à l'emballage. ■

FISCALITÉ

Un impôt complet

(*ag*) Dans le débat sur la réforme des finances fédérales, l'impôt fédéral direct (IFD) est présenté comme frappant avant tout les hauts revenus. Sa progressivité est en effet forte, mais contrairement à ce qui existait autrefois, l'assujettissement commence pour des revenus qui ne correspondent même pas au minimum vital: 12 900 francs pour une personne seule, 21 300 francs pour un couple. Pour un revenu imposable très modeste de 3000 francs par mois est prélevé un impôt de 369 francs pour une personne seule et de 194 francs si un couple doit en vivre.

On estime que l'introduction de la TVA entraînera une hausse du coût de la vie de 1%. Quelque 360 francs pour le revenu à 3000 francs/mois. Ce qui correspond à ce qu'il paie à l'IFD. En dehors de toute autre considération, l'assujettissement à l'IFD eût dû être repoussé jusqu'à cette limite, au minimum. Ce genre d'idées, autrefois, avait cours à gauche. ■

SALAIRES

Recul en 1990

(*ag*) En 1990, l'augmentation nominale des salaires a été de 5%. La même année l'indice des prix à la consommation a progressé de 5,4%. Les salaires réels, tels que recensés par l'OFIAMT, ont donc baissé de 0,4%. En comparaison 1986: +2,7; 1987: +0,9; 1988: +1,3; 1989: +0,8. ■

PROSPECTIVE

La durée du temps

(jd) *2100 – Récit du prochain siècle* est un ouvrage capital qui brosse l'évolution de la planète d'ici 2100 dans tous les domaines: technologie, écologie, vie quotidienne, conflits, spiritualité... L'éthologie et la technologie sont les deux piliers du raisonnement prospectif des auteurs.

Tirés de cet ouvrage, quelques repères chronologiques sur la contraction du temps dans l'histoire.

On a commencé à parler:

- de dixième de seconde (10^{-1}) en 1600,
- de centième de seconde (10^{-2}) en 1800,
- de milliseconde (10^{-3}) en 1850,
- de microseconde (10^{-6}) en 1950,
- de nanoseconde (10^{-9}) en 1960,
- de picoseconde (10^{-12}) en 1970,
- de femtoseconde (10^{-15}) en 1990,
- d'attoseconde (10^{-18}) en 2020.

Th.Gaudin et al.: *2100 – Récit du prochain siècle*, Payot, Paris, 1990.

* * *

Notre collaborateur Wolf Linder, directeur du Centre de recherche pour la politique suisse de l'Université de Berne, a proposé, devant le groupe bernois de la nouvelle société helvétique, trois scénarios pour la Suisse de demain.

Le premier met en scène une Suisse immuable dans ses institutions, ferme sur sa souveraineté et peu disposée à bouleverser sa conception de la neutralité. Le traité sur l'Espace économique européen est accepté de justesse par le peuple mais échoue devant les cantons.

Le deuxième scénario voit la Suisse entrer dans la Communauté européenne après une brève transition par l'EEE. Son régime politique est de type parlementaire; la Confédération voit croître ses compétences et les droits populaires sont sérieusement limités.

Linder imagine encore un autre scénario où la Suisse, selon un compromis bien helvétique, fait un pas vers l'Europe en adhérant à l'EEE tout en conservant ses spécificités institutionnelles. Le rôle du Parlement est renforcé et les droits populaires, limités au niveau fédéral par le droit communautaire, sont développés dans les cantons et les communes. La population acquiert ainsi des droits de participation plus développés dans de nombreux domaines comme l'éducation et les conditions de travail.